

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 10 juin 2021 à 19 heures 00

Maison des Associations - MUSSIG

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 18 mai 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 50

Sont présents : 35 membres (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)

a) 32 membres titulaires (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)

Luc ADONETH - Charles ANDREA - Patrick BARBIER (*pouvoir d'Olivier SOHLER*) - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Patrick DELSART - Denis DIGEL (*pouvoir de Virginie MUHR*) - Yves DUSSOURD - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Thomas GOETTELMMANN - Noëllie HESTIN - Sylvie HIRTZ - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Alex JEHL - Pascal JEHL - Denise KEMPF - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christian MEMHELD - Denis PETIT - Lionel PFANN (*pouvoir d'Alain MEYER*) - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER - Claude RISCH - Nathalie ROUSSEL - Claude SCHALLER - Philippe SCHEIBLING - Bernard SCHMITT (*pouvoir de Jean-Pierre PIELA*) - Jean-Michel VOEGELI - Yvette WALSPURGER - Michel WIRA - Philippe WOTLING

b) 3 délégués suppléants avec droit de vote

Alexandre KRAUTH - Anne-Marie NEEFF - Anne-Lise ULRICH

Sont absents excusés (13) : (5 ont donné pouvoir à 5 membres présents)

Patrick BUHL - Philippe DESAINTEQUENTIN - Nadège HORNBECK - Alain MEYER (*pouvoir donné à Lionel PFANN*) - Virginie MUHR (*pouvoir donné à Denis DIEGEL*) - Catherine GREIGERT - Régine ORSATI - Jean-Pierre PIELA (*pouvoir donné à Bernard SCHMITT*) - Christian SCHLEIFER - Olivier SOHLER (*pouvoir donné à Patrick BARBIER*) - Sébastien SCHWOERER - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

Sont absents (5) :

Claude ABEL - Emmanuel ESCHRICH - Sébastien FOISSIER - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER -

Assistent également à la séance :

Des élus non-membres titulaires ou suppléants du comité syndical du PETR : Jean-Pierre ISSENHUTH (Communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN), Noël SCHWEIN et Sébastien BURGER (Communauté de communes du RIED DE MARCKOLSHEIM)

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ, Raphaël KOULMANN et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 10 juin 2021 à 19 heures - Maison des Associations - MUSSIG

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion. Il s'assure de la présence de chacun des 34 délégués présents avec lui, soit, au total 32 titulaires et 3 suppléants présents, avec 5 pouvoirs donnés par des membres titulaires absents à des membres présents.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte six points qui ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Installation des délégués syndicaux désignés par la communauté de communes du Val d'Argent
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Élection d'une vice-présidente et d'une membre du bureau du PETR
4. Renouvellement du conseil de développement territorial
5. Projet de pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)
6. Adoption du schéma directeur vélo d'Alsace centrale (SDVAC)

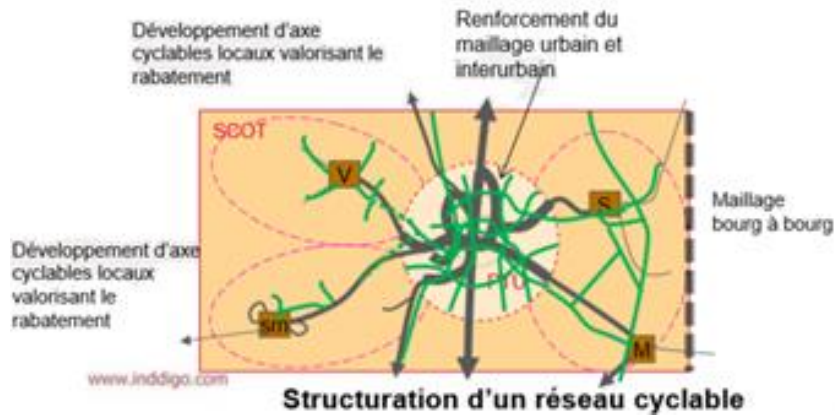
Le Président
du PETR
Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance
DENIS PETIT

Séance du jeudi 10 juin 2021 à 19 heures - Maison des Associations - MUSSIG

Délibération n° 2021-III-06 : ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO D'ALSACE CENTRALE (SDVAC)

L'élaboration d'un schéma directeur vélo trouve son origine dans le plan global de déplacements qui a été adopté par le comité syndical qui avait notamment souligné l'intérêt d'une étude des circulations douces, permettant de proposer des actions ciblées par communautés.



Engagée au printemps 2020, l'élaboration du schéma directeur vélo a permis de définir des schémas cibles pour chacune des quatre communautés de communes, en identifiant non seulement les aménagements cyclables existants, prioritaires et autres qui permettront de disposer d'un réseau cyclable structuré, mais aussi les éléments d'accompagnement que constituent les stationnements cyclables, le jalonnement des itinéraires, l'installation d'une vélo-station, ou encore une aide harmonisée à l'achat de vélos ou le développement de l'apprentissage cyclable aussi bien en milieu scolaire qu'auprès d'adultes. Enfin, le potentiel de développement du tourisme cyclable a aussi été pris en compte, pour une mise en œuvre avec les différents acteurs concernés.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le plan global de déplacements adopté par le comité syndical du syndicat mixte du SCOT de SÉLESTAT et sa région le 20 décembre 2016 ;

Vu le projet de schéma directeur vélo d'ALSACE CENTRALE ;

Sur la proposition du président,

À l'unanimité,

Adopte le schéma directeur vélo d'ALSACE CENTRALE.

Affiché au siège du syndicat mixte le **17 juin 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **17 juin 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président

Patrick BARBIER